



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 août 2023**

DÉPARTEMENT de la HAUTE-SAVOIE

Délégués en exercice	14
Délégués présents	11
Délégués votants	11

L'an deux mille vingt-trois, le 28 août, le Conseil municipal de la Commune de DRAILLANT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Pascal GENOUD, maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 21/08/2023.

Etaient présents : MM. GENOUD Pascal, TAPIÉ Stéphane, PONCET Jean-Marc, BERNADON Bernadette, DREVON Amandine, IRSCHFELD Stéphane, LACROIX Benoît, LACROIX Jean-Charles, MAZAUD Florence, NADAS Isabelle, PRETI Julie.

Absents excusés : BUFFET Emmanuelle, DUCHEMIN Patrick, MAURICE Claude.

Madame Amandine DREVON a été élue secrétaire de séance.

Date de publication : 30/08/2023

**2023-09-01 - OBJET : PROPOSITION D'ÉTAT D'ASSIETTES POUR LA
CAMPAGNE DE COUPES CONCERNANT LA FORÊT COMMUNALE**

Monsieur Franck Simonnet, de l'Office National des Forêts, expose à l'Assemblée les coupes à asséoir en 2024 en forêt communale relevant du Régime Forestier.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2024 présenté dans le tableau ci-annexé.

Ainsi fait, délibéré et signé par les membres présents le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

La Secrétaire de séance,
Amandine DREVON

Le Maire,
Pascal GENOUD





DÉPARTEMENT de la HAUTE-SAVOIE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 août 2023**

Délégués en exercice	14
Délégués présents	11
Délégués votants	11

L'an deux mille vingt-trois, le 28 août, le Conseil municipal de la Commune de DRAILLANT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Pascal GENOUD, maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 21/08/2023.

Etaient présents : MM. GENOUD Pascal, TAPIÉ Stéphane, PONCET Jean-Marc, BERNADON Bernadette, DREVON Amandine, IRSCHFELD Stéphane, LACROIX Benoît, LACROIX Jean-Charles, MAZAUD Florence, NADAS Isabelle, PRETI Julie.

Absents excusés : BUFFET Emmanuelle, DUCHEMIN Patrick, MAURICE Claude.

Madame Amandine DREVON a été élue secrétaire de séance.

Date de publication : 30/08/2023

2023-09-02 - OBJET : ADOPTION DU NOUVEAU RÉFÉRENTIEL M57 AU 01/01/2024

VU l'article 106, III de la loi n° 2015-991,

VU les articles L 5217-10-1 et suivants du code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du comptable public en date du 13 juillet 2023,

VU le décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015 relatif à l'adoption de la nomenclature M57,

Considérant que la commune adoptera la nomenclature M57 à compte du 1^{er} janvier 2024,

Considérant que cette norme comptable s'appliquera à tous les budgets de la commune

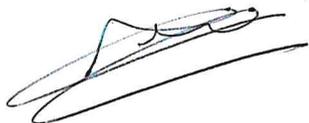
Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal décide :

- **D'AUTORISER** le changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets de la commune et d'appliquer la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024.
- **D'UTILISER** la nomenclature abrégée.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- **DE PRÉCISER** qu'un règlement budgétaire et financier sera approuvé par le Conseil avant le vote du budget primitif appliquant la nomenclature M57.

Ainsi fait, délibéré et signé par les membres présents les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

La Secrétaire de séance,
Amandine DREVON



Le Maire,
Pascal GENOUD





DÉPARTEMENT de la HAUTE-SAVOIE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 août 2023**

Délégués en exercice	14
Délégués présents	11
Délégués votants	11

L'an deux mille vingt-trois, le 28 août, le Conseil municipal de la Commune de DRAILLANT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Pascal GENOUD, maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 21/08/2023.

Etaient présents : MM. GENOUD Pascal, TAPIÉ Stéphane, PONCET Jean-Marc, BERNADON Bernadette, DREVON Amandine, IRSCHFELD Stéphane, LACROIX Benoît, LACROIX Jean-Charles, MAZAUD Florence, NADAS Isabelle, PRETI Julie.

Absents excusés : BUFFET Emmanuelle, DUCHEMIN Patrick, MAURICE Claude.

Madame Amandine DREVON a été élue secrétaire de séance.

Date de publication : 30/08/2023

2023-09-03 - OBJET : CONTRIBUTION VERSÉE AU COMTÉ DES ALLINGES

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article 15 des statuts du Syndicat Intercommunal du Comté des Allinges stipulant que la répartition de la contribution des communes s'effectue en fonction de la population municipale INSEE ;

VU la délibération D06_203 du Syndicat Intercommunal du Comté des Allinges fixant le montant de la contribution des communes pour 4.055,25 € ;

Le montant de la contribution de la commune de Draillant au Syndicat du Comté pour l'exercice 2023 est établi à 223,75 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal décide :

- **VALIDE** la contribution 2023 de la commune au Syndicat Intercommunal du Comté des Allinges pour un montant de 223,75 €.

Ainsi fait, délibéré et signé par les membres présents les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

La Secrétaire de séance,
Amandine DREVON



Le Maire,
Pascal GENOUD





DÉPARTEMENT de la HAUTE-SAVOIE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 août 2023**

Délégués en exercice	14
Délégués présents	11
Délégués votants	11

L'an deux mille vingt-trois, le 28 août, le Conseil municipal de la Commune de DRAILLANT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Pascal GENOUD, maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 21/08/2023.

Etaient présents : MM. GENOUD Pascal, TAPIÉ Stéphane, PONCET Jean-Marc, BERNADON Bernadette, DREVON Amandine, IRSCHFELD Stéphane, LACROIX Benoît, LACROIX Jean-Charles, MAZAUD Florence, NADAS Isabelle, PRETI Julie.

Absents excusés : BUFFET Emmanuelle, DUCHEMIN Patrick, MAURICE Claude.

Madame Amandine DREVON a été élue secrétaire de séance.

Date de publication : 30/08/2023

2023-09-04 - OBJET : CONVENTION AVEC LE CDG74 DE MISE A DISPOSITION D'UN(E) SECRETAIRE DE MAIRIE ITINERANT(E) POUR EFFECTUER LE REMPLACEMENT D'AGENTS TITULAIRES INDISPONIBLES

VU le code général de la fonction publique, notamment ses articles L512-6 à L512-9, L512-12 à L512-15 et L516-1 ;

VU le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 ;

Considérant que le Centre de gestion de la Haute-Savoie propose la mise à disposition d'un(e) secrétaire de mairie itinérant(e) pour effectuer des remplacements ;

Considérant que la commune doit, certains cas, faire face rapidement à des remplacements d'agents titulaires indisponibles pour des raisons de maladie, maternité ou autres ;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal décide :

- **DE VALIDER** le principe de recourir au service de mise à disposition d'un(e) secrétaire de mairie itinérant(e) du Centre de Gestion de la Haute-Savoie chaque fois que cela s'avèrera nécessaire,

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions et éventuels avenants permettant de faire appel à ce service, ainsi que toutes les pièces, de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait, délibéré et signé par les membres présents les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

La Secrétaire de séance,
Amandine DREVON



Le Maire,
Pascal GENOUD

